

Compte-rendu succinct de la réunion par visioconférence des neuf organisations de retraité·es, le vendredi 28 août 2020

2 septembre 2020



U
N
I
R
Union
Nationale
Interprofessionnelle des
Retraités et retraitées
Union
syndicale
Solidaires



Compte-rendu succinct de la réunion par visioconférence des neuf organisations de retraité·es, le vendredi 28 août 2020

Les six organisations (CGT, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR) se sont réunies en visioconférence le vendredi 28 août 2020, de 10 h à 12 h 30. Les difficultés des organisations FO, CFTC et UNRPA-Ensemble & solidaires, de se connecter illustrent une des limites d'une visioconférence. Maud Giloux (CFE-CGC) a animé la réunion.

Ordre du jour : la difficile rentrée économique, les initiatives en septembre (cinquième risque/branche et financement de l'autonomie, PLFSS 2021, défense des retraités dont le pouvoir d'achat, place des retraités dans la société, Ségur de la santé et EHPAD), soutien à l'inspecteur du travail sanctionné, calendrier et prochaine réunion.

Rentrée économique

Maud Giloux, l'animatrice de la réunion, dresse l'état des lieux de cette rentrée que les autres organisations partagent et complètent. En voici les principaux éléments partagés.

Cette difficile « rentrée économique », début septembre 2020, n'est pas sortie du Covid-19, nous sommes masqués et muselés, le port du masque s'étend partout y compris dans des villes entières.

Le plan de relance ne sera annoncé que le 3 septembre, mais le Premier ministre affirme qu'il est bouclé ; il s'agirait d'un plan à 100 milliards d'euros et, nous promet le Premier ministre, il ne contiendrait pas de hausse d'impôts, alors que l'impôt CSG augmente et que nous savons qu'une fiscalité plus juste pourrait être un élément de « sortie de crise » solidaire. Il a étudié les questions portant sur l'obligation de travailler plus. Nous savons qu'il s'agit de subventionner les entreprises sans leur imposer l'absence de licenciement ni la création d'emplois. Bruno Lemaire, le ministre de l'Economie, annonce qu'il n'y aura pas d'austérité si nous connaissons une croissance de 8 % l'an prochain et si le chômage baisse, deux évolutions, difficilement réalisables. De fait, le gouvernement veut utiliser le Covid-19 pour amplifier et accélérer sa politique libérale.

Les pensions de moins de 2 000 € ont eu une faible revalorisation de 1 %, les autres devaient avoir une « revalorisation » de seulement 0,3 %, et les revalorisations complémentaires entre 2 000 et 2 014 €, qui devaient être entre 0,3 et 1 % en avril ont été repoussées au 1^{er} octobre, ce que nous surveillerons afin, qu'au moins, les engagements soient respectés. L'Agirc-Arrco devrait revaloriser la pension complémentaire le 1^{er} novembre, mais selon l'indice Insee qui ne devrait être que de 0,1 %, suite à la chute du prix des produits pétroliers, et des services affectés par les mesures de confinement.

Nous n'avons pas eu de réponse à notre demande d'un·e ministre ou secrétaire d'État aux retraité·es. Nous utiliserons ce fait pour éclairer la faible place accordée aux retraité·es.

Une propagande s'intensifie, elle prétend que les grands gagnants du covid-19 seraient les retraité·es, (qui ont perçu leur pension pendant la crise sanitaire), du moins celles et ceux qui ne sont pas décédés. Un essayiste proche d'Emmanuel Macron va jusqu'à demander au gouvernement de « *diminuer les pensions pour assurer une solidarité entre les générations* » ! Le dernier numéro du magazine Elle accuse les retraité·es d'avoir détruit les ressources de la planète pendant les 30 glorieuses dont ils ont profité. On entend que les grands parents ne doivent pas aller chercher leurs petits-enfants à l'école... La bataille idéologique doit être au cœur de nos préoccupations.

Nous devons aussi rapidement casser la culpabilisation que ressentent certain·es retraité·es, nous avons des arguments et nous devons les diffuser. Il faut rappeler que les pensions sont quasi gelées depuis 2014 et que les personnes retraitées ont payé le plus lourd tribut à la crise sanitaire par le nombre de morts. Pendant le plus fort de la crise sanitaire, la population retraitée a souvent tenu une place importante dans la solidarité familiale, et, pendant les « vacances », les générations se sont souvent retrouvées « chez les anciens ». Notre campagne pour contrer ces discours propagandistes doit s'adresser aux personnes retraitées et à l'ensemble de la population.

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, Unef, UNL appellent d'ores et déjà à une journée de grèves et manifestations le 17 septembre.

Actions pour la rentrée de septembre

Le cinquième risque / branche et le financement de l'autonomie

Marylène Cahouet, qui a préparé le dossier avec Gérard Gourguechon, rappelle les éléments importants des textes officiels, les deux lois qui ont été promulguées le 7 août et publiées au JO du 8 août.

La loi organique prévoit un transfert de la Cades vers la CNSA de 0,15 point de CSG en 2024. Le prochain PLFSS 2021 contiendra déjà des mesures sur la perte d'autonomie (article 4).

La perte d'autonomie concerne aussi le monde du handicap.

Laurent Vachey, inspecteur des finances, chargé de la concertation, doit remettre un rapport le 15 septembre au Parlement. Il a saisi le HCFEA en demandant de remplir deux questionnaires au contenu orienté, un sur le périmètre et le pilotage de la 5^e branche, l'autre sur le financement. La lettre de mission à Vachey cadre le pilotage de la future « cinquième branche » par la CNSA, le financement et le périmètre de la concertation avec les partenaires sociaux, des instances dont les Conseils Départementaux, les représentant.es des personnes âgées et du monde du handicap, les « financeurs privés dont les assurances » ! Chacun.e peut relire les travaux du HCFEA.

La Sécu paie la crise sanitaire par le biais de la Cades, la CNSA assure la gestion de la 5^e branche (qui échapperait ainsi aux partenaires sociaux), une annexe au PLFSS est créée sur l'autonomie, le privé arrive dans la 5^e branche, le financement passe en partie par l'impôt CSG : une accumulation de choix que nous contestons.

Vachey est aussi chargé de piloter l'identification des sources de financement de la loi grand âge et a proposé de nombreuses pistes : un jour supplémentaire de travail pour la solidarité, la CSG des retraité.es alignée sur celle des actifs, la suppression de l'abattement des 10 % de la pension pour les impôts, le recours à la succession, la prise en compte du patrimoine dans le calcul de l'APA, etc... de nombreuses ~~petites~~ mesures fondées sur des mesures d'économie ou des prélèvements obligatoires qui pèsent sur les actifs et les retraité.es.

Nos propositions restent plus que jamais d'actualité, la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécu dans la branche maladie, une gestion paritaire et le refus d'une 5^e branche financée de façon hétéroclite et en partie par l'impôt et le privé.

Le PLFSS 2021

Il contiendra, le 15 octobre, les mesures autonomie. Il représente un enjeu plus important que d'habitude dans le contexte de la crise du Covid-19 et du Ségur de la santé. Nous avons les plus grandes inquiétudes sur l'enveloppe financière de l'ONDAM, qui inclura la perte d'autonomie. La réforme systémique des retraites semble repoussée, mais des mesures paramétriques sont possibles.

Le 5^e risque concerne aussi le handicap, mais nous avons peu de liens avec ces associations, nous pouvons interroger nos équipes dans les CDCA sur les liens locaux et nous pourrions prendre contact avec des représentants de ce secteur pour connaître leurs analyses, propositions et revendications.

A l'occasion de l'anniversaire de la Sécu en octobre, une plaque Ambroise Croizat sera apposée à St Etienne, à l'initiative de Convergences Services Publics, est-ce que nous y participerons en tant que G9 pour représenter les retraité.es ?

Décisions :

- **Chaque organisation envoie ses remarques et amendements au texte rédigé par Gérard Gourguechon**, qui a déjà intégré ce qu'ont envoyé CGT et FSU. Ce texte est long mais indispensable pour que les équipes comprennent les enjeux et les intentions du gouvernement. Il conviendra d'y ajouter des repères chronologiques pour que les militantes et les militants comprennent mieux les évolutions et les enjeux.
- **Un texte recto-verso complémentaire « grand public »** est nécessaire. Marylène Cahouet envoie un projet.
- **A priori, nous sommes d'accord pour participer à l'anniversaire de la Sécu** en octobre. Les organisations syndicales vérifient la position de leur confédération. Marylène Cahouet assure le lien avec Convergences publiques.
- **Afin d'anticiper notre réaction sur le PLFSS**, nous tentons d'en récupérer les éléments auprès de parlementaires et de l'ancien sénateur Dominique Watrin qui travaille toujours sur ces dossiers. Marylène Cahouet le contacte.
- **Pour interpeller leurs députés**, Jean-Pierre Floret propose un texte que les équipes départementales pourront utiliser.

Défense des retraité.es, la place des retraité.es, le pouvoir d'achat

Les retraité.es sont culpabilisés, certains restent confinés. La crainte d'une catastrophe dans les Ehpad est évoquée par Pascal Champvert. Dans la discussion, apparaît la nécessité de nous exprimer rapidement sur la défense des retraité.es, la tenue des engagements de revalorisation, la nécessité de ne pas baisser à nouveau les pensions.

Documents disponibles :

- **Un document sur la place des retraité.es** a largement circulé et été amendé. La dernière version a été envoyée par Maud Giloux.
- **Un écrit recto-verso** proposé par Patrice Perret reprend tous les éléments : les retraité.es ont payé cher la crise sanitaire (décès, isolement notamment

dans les Ehpad) car ils ont été sacrifiés, jugés d'être improductifs et inutiles, alors que les retraité·es ont des droits, consomment et sont utiles ; les dépenses quotidiennes ont augmenté et les pensions ont été diminuées ce qui provoque de graves conséquences (dont les droits aux vacances des plus démunis et l'accès aux soins) ; nous refusons de payer l'addition de la crise sanitaire.

- **Pascal Santoni (CGT) a publié dans Médiapart un argumentaire** contre ceux qui veulent faire payer la crise aux retraité·es.

Décisions :

- **Le document recto-verso** qui reprend tous les éléments est regardé, amendé par chaque organisation, il sera envoyé aux militant·es en tant que note argumentaire par Patrice Perret.
- **Patrice Perret propose une expression courte sur le PLFSS** qui intègre le fait que la prise en compte de

la perte d'autonomie nécessite une bonne pension et que l'on ne peut pas imaginer une nouvelle baisse du pouvoir d'achat dans la situation actuelle, alors que les pensions ont été pratiquement gelées depuis 2014.

- **Place des retraités** : Maud Giloux renvoie tout ce qui a été fait dans l'objectif de diffuser une expression en septembre pour répondre à la campagne contre les retraité·es soi-disant privilégiés. Marc, Maud et Marylène font une proposition de texte.
- **Jean-Pierre Floret envoie un projet d'expression sur la gratuité des masques** qui représentent une lourde contrainte financière supplémentaire pour les maigres pensions et les réversions. Des retraité·es ne sortent pas, augmentent leur isolement car ils n'ont pas de masque. Certes certains Conseils départementaux et des Mairies fournissent des masques mais c'est du ressort d'une politique nationale du gouvernement car ceci conduit à des distorsions selon les moyens et les politiques des territoires.

Journée du 17 septembre 2020

A ce jour, seules la CGT, la FSU et Solidaires, parmi nos organisations, appellent à cette journée.

Inspecteur du travail sanctionné

Anthony Smith, inspecteur du travail, après 4 mois de mise à pied, est condamné à aller travailler à 200 km de chez lui et de sa famille. La ministre du travail l'accuse d'avoir appuyé les élus du personnel d'une association d'aide à domicile, d'avoir exigé notamment des masques de protection pour protéger les retraité·es qu'elles côtoient. Le projet de communiqué envoyé par Patrice Perret n'a pas été envoyé, il reste en attente de l'accord de la CFE-CGC et de l'UNRPA-Ensemble & solidaires.

La CFE-CGC convient que le texte parle de la vision des retraités mais que ce dossier concerne aussi les actifs qui se préoccupent de tous les cas de répression. Elle demande la suppression de la dernière phrase au sujet du soutien à la procédure d'appel de la sanction.

Solidaires précise que c'est bien la défense des retraité·es et leur protection qui est au centre du texte. L'inspecteur du travail est sanctionné pour cela, ce qui nous concerne. A l'inverse, la défense de tous les sanctionnés relève des confédérations.

La FSU considère ce cas comme emblématique, Elisabeth Borne sanctionne un inspecteur qui a exigé le port du masque alors que maintenant elle va exiger le port du masque dans les entreprises et faire sanctionner celles et ceux qui n'auront pas de masque !

La CGT ne comprendrait pas qu'une organisation de retraités ne signe pas un communiqué qui concerne directement les retraité·es et non les confédérations.

Décision : Patrice Perret retire la dernière phrase du texte, demande à la CFTC de le signer ainsi, attend lundi la décision définitive de la CFE-CGC.

Agenda

La visioconférence s'avère bien moins efficace qu'une réunion physique, qui exige actuellement une salle aérée pour au moins 40 personnes.

La FSU propose une telle salle qui, de plus, est équipée pour la visioconférence et permet de réunir physiquement les personnes qui peuvent se déplacer et de permettre un suivi en visio pour les autres. Mais cela suppose que la salle soit disponible à la date choisie : il est donc urgent d'arrêter une date qui convienne à toutes et à tous.

Nous déciderons des modalités de la prochaine réunion une semaine avant.

Nous retenons 3 dates possibles pour les organisations présentes et les proposons aux trois organisations absentes : **jeudi 24, vendredi 25 et lundi 28 septembre**. Maud Giloux propose ces dates aux trois organisations absentes aujourd'hui, avec une préférence pour le jeudi 24 septembre.

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Compte-rendu-succinct-de-la-reunion-par-visioconference-des-neuf-organisations-21183>